

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des
vêtements et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6A2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CBSA UNIFORM PROGRAM	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47131-144608/B	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client 1000304608	Date 2014-12-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-755-65635	
File No. - N° de dossier pr755.47131-144608	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-01-08	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Benoit, Patrick	Buyer Id - Id de l'acheteur pr755
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-2598 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification à l'invitation est émise pour publier des questions et réponses reliées à l'invitation.

Q1- Dans l'Énoncé des travaux à la section 9.1 Livrables, il est indiqué que la date de commencement des services est 120 jours après l'attribution du contrat.

Cela ne devrait-il pas être 120 jours après l'émission au soumissionnaire gagnant d'une commande par le Canada pour le produit requis?

R1- La date de commencement des services est de 120 jours après attribution du contrat. À ce moment, l'entrepreneur doit être en mesure de recevoir des commandes de l'ASFC et de compléter les livraisons dans les délais décrits à la section 12.1.3 de l'Énoncé des travaux.

Q2- À la section 3.0 des critères cotés par points, sous-section R1 b), il est dit "Jusqu'à 17 points / projet».

Devrait-il pas être écrit "Jusqu'à 14 points / projet?"

R2- Cela a été abordé dans la modification de l'invitation n ° 3 publiée le 24 Octobre 2014.

Q3- À l'article 3.0 critères cotés par points, sous-section R1 d)

Qu'entend-on par " Une exigence liée à la prestation d'une formation en personne et sur place dans les locaux du client. " ?

R3- Cela signifie que le soumissionnaire a envoyé un instructeur (en personne) pour fournir des services de formation sur les lieux du client (sur place).

Q4- À la section portant sur les spécifications des vêtements, Il est écrit que l'écusson sur le devant des t-shirts et des sweat-shirts doit être de 8,7 cm de hauteur.

Est-il possible de faire la broderie 9,44 cm de hauteur au lieu de 8,7? Doit-t-il être en broderie ou peut-on utiliser une méthode de transfert de chaleur à la place pour cet écusson?

R4- Les spécifications figurant dans la demande de propositions en ce qui concerne les écussons sur le devant des t-shirts et sweat-shirts resteront comme indiqué dans les spécifications. L'ASFC ne veut pas que la méthode de transfert de chaleur soit utilisée.

Q5- À l'article 1.2 de l'évaluation financière, Est-ce qu'il y a un plafond pour la Majoration ferme des marchandises (MM)?

R5- Il n'y a pas de limite la Majoration ferme des marchandises qui peut être soumis par les soumissionnaires.

Q6- À l'article portant sur les spécifications pour les vêtements, est-ce que le fournisseur est autorisé à entreposer dans son centre de distribution "sécurisé" les produits finis avec des écussons de L'ASFC déjà appliqué aux uniformes ?

R6- Comme indiqué dans l'énoncé des travaux dans les sections 6.5.4 et 11.0, l'entrepreneur doit s'assurer que tous les uniformes de l'ASFC, équipements et composants en inventaire soit entreposé dans une installation sécurisée avec un accès contrôlé. Tous les composants qui contiennent la marque de ASFC doivent être entreposés dans un établissement ayant des contrôles d'accès appropriés en place afin de les protéger adéquatement et il doit avoir en place un contrôle d'inventaire pour suivre avec précision leur emplacement à tout moment.

TOUT LES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES